

Le 26 juin 2017

**Stella Leney, Ad. E.**  
 Vice-présidente – Affaires corporatives  
 et secrétaire générale  
 20<sup>e</sup> étage  
 75, boulevard René-Lévesque Ouest  
 Montréal (Québec) H2Z 1A4



**N/Référence : C-5639**

**Objet : Demande en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, c. A-2.1) (ci-après *Loi sur l'accès*)**

Monsieur,

Nous donnons suite à votre courriel du 26 mai 2017, dans lequel vous nous demandez :

- « - *total des fonds dépensés par la société d'État en memberships dans des clubs privés (ex. de club privé : Club Mont-Royal à Montréal) et total dépensé dans ces clubs privés pour le bénéfice de la société d'État ou de ses cadres et/ou employés et/ou ses invités en 2016.*
- *total des fonds dépensés par la société d'État en memberships dans des clubs privés et total dépensé dans ces clubs privés pour le bénéfice de la société d'État ou de ses cadres et/ou employés et/ou ses invités en 2017 à ce jour.*
- *justification pour ces dépenses. »*

En réponse à votre demande, nous vous informons qu'Hydro-Québec possède une adhésion corporative au Club Saint-James depuis le 27 octobre 2016. Vous trouverez ci-après le montant des frais d'adhésion ainsi que le total des dépenses remboursées par Hydro-Québec dans ce club privé pour les années 2016 et 2017.

Nous vous informons qu'il s'agit de dépenses effectuées par des hauts-dirigeants dans le cadre des activités commerciales et de développement de l'entreprise, essentiellement pour des repas de travail avec des partenaires d'affaires.

	Frais d'adhésion		Total dépensé	
	2016-2017	2017-2018	2016	2017 (au 26 mai)
Club Saint-James	3 045 \$	4 553 \$	4 136 \$	7 936 \$

Si le délai prescrit n'est pas respecté, vous aurez droit de recours devant la Commission d'accès à l'information, conformément à l'article 135 de la Loi sur l'accès. Vous trouverez en annexe une note explicative sur l'exercice de ce recours.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

La responsable de l'accès aux documents  
et de la protection des renseignements personnels,



Stella Leney

p. j.